



## Achat d'1 vehicule d' occasion

Par **ms2000**, le **09/10/2009** à **13:57**

Bonjour,

Cela fait maintenant 2 semaines que j' ai acheté une mercedes classe E 220 cdi break , d' occasion .

j' ai du faire un prêt , le chèque de 6400€ fait par ma banque a bien été encaissé par le vendeur.

par contre ma voiture se trouve au garage depuis 1 semaine car elle ne démarre plus.

Le garage me demande 1100€ pour le changement de la pompe de verrouillage ( qui vide la batterie et du coup ne démarre plus ) ainsi que les plaquettes de freins.

je me demandes donc quels sont les recours que je peux effectués auprès du vendeur , car il n' y' a eu aucune garantie d' établie.

Je pensais a un vice caché , mais il m' avait quand même signalé que si le vehicule devait resté immobilisé 1 ou 2 jours , il valait mieux débrancher les cosses de la batterie.

ce que j' ai fait , mais ensuite , elle ne démarrait plus du tout.

Il m' a aussi dit qu'il avait changé les plaquettes de freins , et qu'il ne comprenait pas pourquoi l' ordinateur de bord signalait que les plaquettes etaient a changées ,le garage vient de me confirmer qu'elles sont bien a remplacé.

Est ce que je peux entammer une procédure de " vice caché " ? car il ne me semble pas très normal qu'une semaine après l' achat d' un véhicule , il se retrouve au garage avec une facture de 1100€ .

j' attends votre reponse avec impatience,

Merci,

Yannick,